



Une assemblée générale qui a permis de rappeler les fondamentaux des DDEN.

DDEN DE LA HAUTE-VIENNE

## Une motion pour le maintien de l'académie de Limoges

L'assemblée générale de l'Union Haute-Vienne des DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale) s'est tenue récemment à Limoges, en présence de André Jaubert, président de l'Union de la Corrèze, de Fabrice Escure (vice-président du conseil départemental) et de Nicolas Fontarensky (Ville de Limoges).

Les DDEN sont nommés pour quatre ans par l'inspection académique, leur mandat est renouvelable, mais toujours révocable. Ce sont des défenseurs de l'école de la République, de ses élèves et de la laïcité. Ils ont pour mission de surveiller l'état des bâtiments scolaires et de tout l'environnement éducatif pour assurer à l'élève des conditions d'enseignement et de vie les meilleures, y compris au niveau de l'hygiène, la sécurité, les transports, la restauration et les rythmes scolaires, ainsi que le bon fonctionnement des activités périscolaires.

Le renouvellement quadriennal ayant eu lieu à la rentrée 2017, cette assemblée générale était électorale. Le conseil d'administration est composé de membres de droit (les présidents des 24 déléga-

tions de la Haute-Vienne) et de 10 membres élus. Les dix candidats ayant été élus à l'unanimité, le nouveau conseil d'administration a élu un nouveau bureau.

Lors de cette assemblée, les DDEN ont rappelé leur opposition à la semaine de 4 jours qu'ils jugent néfaste à l'équilibre des enfants, regrettant qu'aucune évaluation n'ait été faite au préalable et que la mise en œuvre se fasse dans la précipitation sans réflexion approfondie. «*L'abandon d'activités périscolaires n'est pas sans poser problèmes pour les personnels qui avaient été recrutés à cet effet.*» Ils ont également marqué leur inquiétude quant au «redéploiement» des postes afin de permettre le dédoublement des CP et CE1. Si cette mesure est sans conteste efficace pour l'acquisition des savoirs fondamentaux, elle s'est mise en

place sans moyens supplémentaires, au prix de la suppression de classes en milieu rural, et les petites écoles de campagne disparaissent les unes après les autres, obligeant les enfants à de longs trajets en car.

Deux motions ont été adoptées : une motion commune à la Creuse et la Corrèze pour demander le maintien de l'académie de Limoges, une seconde motion liée à l'obligation scolaire à partir de trois ans (alors que 95% de cette tranche d'âge fréquentent déjà l'école maternelle) ; ils craignent l'évasion de l'argent public vers l'école privée et rappellent que pour eux « à école privée, fonds privés ; à école publique, fonds publics ».

L'assemblée générale s'est conclue par un pot convivial et un repas partagé.

### Le nouveau bureau

Président d'honneur : Michel Jousain.  
 Présidente : Marie-France Ducharlet.  
 Vice-présidente : Monique Robert.  
 Vice-président : André Prévost.  
 Secrétaire : Jean-Luc Laguionie  
 Secrétaire adjointe : Chrystelle Breuil.  
 Webmaster chargé du site internet : Jean-Paul Gervaux.  
 Trésorier : Jean-Claude Robert.  
 Trésorier adjoint : Thierry Vérité.